



## **BUTS DE L'ASSOCIATION**

Vigilance Arménienne contre le **Négationnisme [Collectif VAN]**

### **ARTICLE 2 : Buts**

Le **Collectif VAN** a pour buts de :

- Œuvrer pour la **Reconnaissance du génocide des Arméniens par l'Etat turc** et pour sa reconnaissance par l'ensemble des Etats et par toutes les instances nationales et internationales
- Œuvrer pour la reconnaissance de tous les génocides ou crimes contre l'humanité
- Lutter contre le négationnisme du génocide des Arméniens et contre tous les négationnismes quelque soit leur forme
- Promouvoir l'enseignement du génocide des Arméniens, de l'histoire, de la culture et de l'art arméniens dans les établissements scolaires et universitaires en France et à l'étranger
- Promouvoir l'enseignement du génocide des Arméniens, de l'histoire, de la culture et de l'art arméniens dans toutes les publications à vocation pédagogique, historique ou culturelle quel qu'en soit le support, en France et à l'étranger
- En tant que descendants de rescapés du génocide des Arméniens perpétré en 1915 dans l'Empire ottoman par le gouvernement Jeune-Turc et qui a fait 1 500 000 victimes arméniennes, défendre les intérêts moraux et financiers ainsi que la mémoire et la dignité des victimes de tous les crimes contre l'Humanité et tout particulièrement du génocide des Arméniens
- En tant que descendants de rescapés du génocide des Arméniens perpétré en 1915 dans l'Empire ottoman – et notamment sur l'ensemble du territoire historique arménien -, exiger **Réparations** pour les spoliations, préjudices et dommages subis quels qu'ils soient et amener la Turquie à faire son Devoir de Mémoire pour s'engager sur le chemin d'une possible **Réconciliation**
- Soutenir les minorités opprimées, œuvrer pour le respect des Droits de l'Homme et de la Femme partout dans le monde

- Lutter pour la Justice, l'égalité des droits et le respect de la dignité humaine, combattre toutes les formes d'exclusion, de discrimination fondée sur l'origine nationale, ethnique, raciale ou religieuse, combattre toutes les formes d'intolérance, combattre le racisme, le négationnisme, l'antisémitisme et la xénophobie
- Agir, en exerçant tous les droits reconnus à la partie civile, en ce qui concerne l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'Humanité et des génocides
- Assister les victimes de discrimination fondée sur leur origine nationale, ethnique, raciale ou religieuse et exercer, à ce titre, tous les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne la poursuite des infractions consistant à :
  - provoquer à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur nonappartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée et ce, au moyen de discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public, soit par tout moyen de communication au public par voie électronique
  - diffamer, par les mêmes moyens, toute personne ou groupe de personne en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée
  - injurier, par les mêmes moyens, toute personne ou groupe de personne en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée
- OEuvrer pour la défense et la promotion du patrimoine, des droits et des intérêts humains, territoriaux, culturels, artistiques, médiatiques, juridiques, politiques, sociaux, économiques, financiers, éducatifs et religieux des Arméniens - y compris les Arméniens turquisés ou islamisés - en diaspora, en Arménie, en Turquie, en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Proche et au Moyen-Orient
- Organiser une stratégie d'action et de réaction autour des points pré-cités
- Organiser la diffusion d'informations sur tous les points pré-cités, auprès de la société civile, de la classe politique, des organisations gouvernementales et non-gouvernementales, des media, des communautés scientifiques religieuses et historiques, en France et dans le monde.